

Gestion des risques: principe de précaution, et au-delà?

Contenu

Rarement un principe aura connu un aussi grand succès médiatique que le principe de précaution. Les médias et certains politiciens en ont fait un principe de gestion tous azimuts des risques, alors qu'il a un usage spécifique. Il est sensé nous inciter à agir dans un contexte d'incertitude scientifique sans attendre de lever cette incertitude, si l'on pressent que les dommages correspondants aux risques encourus pourraient se révéler graves et irréversibles.

Nous souffrons d'une incapacité récurrente à anticiper certains risques majeurs. Comme le dit le philosophe Jean-Pierre Dupuy, nous ne parvenons pas à croire ce que nous savons. Blocage intellectuel et psychologique qui semble avoir lourdement pesé sur le développement de la crise financière par exemple. Mais rappelons aussi que le principe de précaution est déjà largement utilisé dans l'industrie pharmaceutique et l'agriculture par exemple, déployant des effets positifs sur la sécurité et la santé publiques comme sur la protection de l'environnement.

Quels que soient sa nécessité et son bien fondé, ce principe n'en est pas moins limité. Il demeure impuissant face à de nouveaux risques. Par exemple, les manipulations techniques de l'humain ouvrent la perspective de la création de races différentes au sein de l'humanité. Le principe de précaution demeure également étranger à la recherche et à la détermination collective du bien commun. En revanche, sa dimension d'incitation à l'innovation technique reste trop souvent ignorée, malgré des exemples probants comme la voiture suisse à hydrogène développée par N. Hayek.

L'étude du principe de précaution doit permettre une meilleure lecture des enjeux et des risques de l'avenir; et donner des clés pour leur possible anticipation.

Déroulement

- 1) Découverte des usages fantaisistes du principe de précaution au travers de coupures de presse
- 2) Analyse des grandes caractéristiques du principe à partir d'extraits des textes fondamentaux
- 3) Revue des principales concrétisations du principe
- 4) Exercice de construction d'une politique de précaution à partir de votre domaine d'activité
- 5) Discussion de l'insertion de ces contributions dans une détermination collective des fins

Objectifs

- Juste compréhension du principe de précaution et de ses limites
- Analyse de l'évolution des risques aujourd'hui
- Réflexion sur le déplacement du pouvoir «politique» du législateur vers le juge et les acteurs de l'économie et de la société civile
- Au final, une meilleure lecture des enjeux de l'avenir et leur possible anticipation

Public concerné

Cadres supérieurs, journalistes, responsables politiques, responsables marketing,

fonctionnaires, santé publique, etc.

Durée

2 options: 1/2 journée (1x4h) ou 1 jour (2x3h)

Coût

Sur demande

Participants

12-25 participants

Responsables

- Prof. Dominique Bourg, philosophe
- Prof. Alain Papaux, philosophe